

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que, le Conseil municipal à une séance tenue le 4 juillet 2016 a adopté le projet de règlement #16-699 «Modifiant le règlement #00-405 concernant les nuisances et applicable par la Sureté du Québec»;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 5 juillet 2016

Avis numéro : 2016-43

Martin Leith Secrétaire-trésorier